International Actuarial Association
Association Actuarielle Internationale

COMMUNIQUÉ **15 novembre 2023**

Les actuaires renforcent leur soutien pour la gestion du risque climatique

L'Association Actuarielle Internationale (AAI) dirige les travaux menés à l'échelle mondiale sur la façon dont la profession actuarielle contribue à l'évaluation et à l'atténuation du risque climatique. Nous sommes à un moment critique de l'action transformatrice pour le climat à l'échelle mondiale. Il est important que nous réfléchissions collectivement à des façons de réagir aux répercussions émergentes des changements climatiques en recentrant nos priorités afin d'assurer des conditions de vie raisonnables pour les générations futures.

L'AAI reconnaît que les actuaires peuvent jouer un rôle important dans l'évaluation interdisciplinaire des risques liés aux changements climatiques et contribuer à la discussion sur la gestion du risque et les mesures d'adaptation, y compris leur incidence sur les systèmes d'assurance et de sécurité sociale, les lacunes en matière de protection, les vulnérabilités, l'abordabilité, l'assurabilité et la résilience.

Les actuaires sont formés à l'analyse rigoureuse des risques et à l'élaboration de moyens de les gérer, en tenant compte de la complexité des intérêts de multiples intervenants et en reconnaissant la responsabilité professionnelle de protéger l'intérêt public. De plus en plus, la protection traditionnelle au moyen de produits et de processus financiers s'accompagne de conseils sur les changements de comportement visant à atténuer les risques à mesure qu'ils surviennent. Cela est très pertinent dans le contexte des changements climatiques, où la contribution actuarielle comprend une évaluation des risques financiers ainsi que des scénarios démontrant l'avantage d'encourager un changement de comportement.

Tandis que les dirigeants de par le monde se réunissent pour la COP 28, l'AAI a pris le parti de soutenir sans relâche les objectifs de la conférence par le biais de ses nombreux partenariats, Deux délégués de l'AAI assisteront à la COP 28 en tant que représentants de la profession mondiale. Nous espérons que le premier bilan mondial (BM) fournira une évaluation exhaustive des progrès réalisés depuis l'adoption de l'Accord de Paris, ce qui aidera à harmoniser les efforts en matière d'action climatique, y compris les mesures qui doivent être mises en place pour combler les retards.

Depuis la création du Groupe de travail sur le risque lié au climat (GTRC) en 2020, le GTRC a produit six documents sur le sujet.[1] L'AAI prévoit ajouter un septième document intitulé *Actuarial Considerations Around Climate-Related Risks on Social Security* au début de l'année prochaine. En outre, l'AAI a copublié le document intitulé *Climate Science: A Summary for Actuaries - What the IPCC Climate Change Report 2021 Means for the Actuarial Profession* en mars 2022.

L'AAI a commencé à explorer des sujets comme les risques liés à l'eau et les objectifs de développement durable des Nations Unies, et la façon dont les actuaires peuvent ajouter de la valeur à ces importantes discussions. De plus, l'AAI devrait commencer à élaborer une norme modèle pour les actuaires qui fournissent des services en lien avec la norme IFRS S2 publiée par le Conseil international des normes de développement durable (CINDD).

L'AAI encourage toutes les parties touchées par les difficultés qu'engendre le risque climatique à inciter activement les actuaires à participer à ses discussions et délibérations. Les actuaires sont non seulement des experts de la gestion des risques dans les secteurs traditionnels des services financiers, mais aussi une ressource largement accessible et bien informée sur les questions nouvelles telles que le risque climatique. Ils font partie d'une profession mondiale qui œuvre au service de l'intérêt général.

[1] Publications de l'AAI sur les questions relatives aux changements climatiques

Pour en savoir plus sur les travaux de l'AAI en la matière, communiquez avec le directeur des activités techniques, au Secrétariat de l'AAI.

This News Release is also available in English.

L'Association Actuarielle Internationale est le regroupement international des associations professionnelles d'actuaires et comporte plusieurs sections spécialisées selon les intérêts individuels des actuaires. Fondée en 1895, l'AAI existe pour promouvoir le développement d'une profession reconnue mondialement comme possédant les compétences techniques et la fiabilité nécessaires pour bien servir l'intérêt public. L'AAI comprend 73 associations Membres Titulaires, représentant 98 pourcent de tous les actuaires pleinement qualifiés dans le monde, et 26 associations Membres Associés

International Actuarial Association | Association Actuarielle Internationale
99 Metcalfe Suite 1203 Ottawa, ON K1P 6L7 Canada
secretariat@actuaries.org | www.actuaries.org